



Matériel and Procurement Services / Services du matériel et des acquisitions
Procurement Hub – Fredericton / Centre d’approvisionnement – bureau de Fredericton
301 Bishop Drive / 301, allée Bishop
Fredericton (N-B) E3C 2M6

F5211-190452

7 October /octobre 2019

Subject / Object: Rimouski East Dredging / Havre de Rimouski Dragage

ADDENDUM #2 / ADDENDA #2

Further to the above mentioned Request for Tender Addendum (#2) is hereby issued.

Pour faire suite à l’appel d’offres susmentionné, l’Addenda n° 2 est émis.

Questions and Answers / Questions et réponses:

Question numéro : - 08 -	Question number : - 08 -
<p>À la question #1 vous répondez que c’est possible de sortir 100% du matériel à terre et à la question #4 « Est-ce qu’un autre site d’enfouissement que Belledune sera accepté? » vous répondez « voir réponse #1 ». Cependant, il n’est pas question de 100% des matériaux dans la question 4, mais seulement des matériaux contaminés. Est-ce qu’il faut comprendre que d’autres sites d’enfouissement sont acceptés si nous pouvons fournir les autorisations énoncées à la réponse #1, et ce, même si c’est seulement le matériel contaminé. Si c’est le cas, il faudrait modifier le bordereau de prix de façon à ce que Belledune ni soit pas mentionné et en laissant les quantités de contaminées à l’item 12 sans mettre de kilométrage.</p>	<p>In question # 1 you answer that it is possible to get out 100% of the material ashore and question # 4 « Will another landfill site that Belledune be accepted? » You answer « see answer # 1 ». However, 100% of the materials in question 4 are not just contaminated materials. Should we understand that other landfills are accepted if we can provide the authorizations set out in answer # 1, even if it is only the contaminated material. If this is the case, the price schedule should be modified so that Belledune is not mentioned and leaving the quantities of contaminants in item 12 without mileage.</p>
Réponse numéro : - 08 -	Answer number : - 08 -
<p>La réponse à la question 1 concerne tous les matériaux de dragage. Il y est mentionné que « l’entrepreneur devra présenter, avec sa soumission, l’autorisation du Ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, l’autorisation de la municipalité où les sédiments pourraient être entreposés et l’Autorisation du propriétaire du terrain où seront entreposés les matériaux ». Cette</p>	<p>The answer to question 1 concerns all dredged material. It states that « the contractor must submit, with his bid, the authorization of the Quebec Ministry of the Environment and the Fight Against Climate Change, the authorization of the municipality where the sediments could be stored and the Authorization of the owner of the land where the materials will be stored ». This requirement applies to both</p>

exigence concerne autant les matériaux non-contaminés que ceux contaminés.	uncontaminated and contaminated materials.
--	--

Question numéro : - 09 -	Question number : - 09 -
À la question #6 « Est-ce qu'une méthode alternative de gestion du matériel contaminé sera acceptée? » vous répondez voir réponse #1. Cependant il n'est pas question de la « gestion » du matériel à la question #1, mais seulement de sa disposition. Si nous désirons traiter les sédiments contaminés d'une autre façon qu'un bassin temporaire sur le quai, est-ce que cela sera accepté? Si c'est le cas, les items #10 et #11 ne seraient plus adéquats.	To question # 6 « Will an alternative method of managing contaminated material be accepted? » You answer see answer # 1. However, there is no question of the « management » of the material in question # 1, but only of its disposition. If we want to treat the contaminated sediment in a way other than a temporary pond on the wharf, will that be accepted? If so, items # 10 and # 11 would no longer be adequate.
Réponse numéro : - 09 -	Answer number : - 09 -
La possibilité de gérer les sédiments contaminés d'une autre façon qu'en utilisant un bassin temporaire sur le quai ne peut être acceptable compte tenu que cette possibilité devrait faire l'objet d'une approbation préalable de la part des organismes législatifs environnementaux et que les délais associés à l'obtention des autorisations ne rencontre pas l'échéancier de projet actuel.	The possibility of managing contaminated sediment in a different way than using a temporary pond on the wharf can not be acceptable given that this possibility should be subject to prior approval by environmental legislative bodies and that delays associated with obtaining authorizations do not meet the current project schedule.

Question numéro : - 10 -	Question number : - 10 -
Dans le bordereau « Option disposition terrestre » à l'item 13 « Frais de disposition enfouissement », il y a une erreur a la quantité inscrite, cette quantité représente le nombre de m3 et non des tonnes.	In the « Land Disposal Option" slip at item 13 "Landfill Disposal Fee », there is an error in the quantity entered, this quantity represents the number of m3 and not tonnes.
Réponse numéro : - 10 -	Answer number : - 10 -
La quantité à considérer pour le poste de mesurage 13 de l'option de soumission « DISPOSITION TERRESTRE » sera de 7,560 tonnes métriques (facteur de conversion à 1.8)	The quantity to be considered for the metering item 13 of the « ON-LAND DISPOSAL » option will be 7,560 metric tons (conversion factor 1.8)

Question numéro : - 11 -	Question number : - 11 -
<p>Étant donné du manque d'information, est-ce possible de reporter d'une semaine le dépôt de la soumission?</p>	<p>Given the lack of information, is it possible to postpone the submission of the bid by one week?</p>
Réponse numéro : - 11 -	Answer number : - 11 -
<p>Il ne sera pas possible de reporter la date de clôture des soumissions.</p>	<p>It will not be possible to postpone the bid closing date.</p>